



Conseil économique et social

Distr. générale
9 décembre 2013
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-cinquième session

4-7 mars 2014

Point 4 q) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information : coordination et intégration des programmes statistiques

Travaux du Comité de coordination des activités de statistique

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est établi en application de la décision 2013/235 du Conseil économique et social. Il récapitule les principales conclusions des vingt et unième et vingt-deuxième sessions du Comité de coordination des activités de statistique, tenues à New York le 25 février 2013 et à Ankara du 4 au 6 septembre 2013. La Commission de statistique souhaitera peut-être tenir compte des vues du Comité lors de l'examen des différentes questions inscrites à son ordre du jour. Elle est en outre invitée à prendre connaissance du rapport.

*E/CN.3/2014/1.



I. Introduction

1. Le Comité de coordination des activités de statistique a tenu deux sessions en 2013. La vingt et unième session a eu lieu le 25 février 2013 à New York dans le contexte de la quarante-quatrième session de la Commission de statistique et la vingt-deuxième session du Comité, qui a été organisée par le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques, s'est tenue à Ankara du 4 au 6 septembre 2013. Ces deux sessions étaient coprésidées par la CNUCED (représentée par Henri Laurencin, Chef du Service de la documentation et des statistiques du développement de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement) et la Banque centrale européenne (représentée par Werner Bier, Directeur général adjoint, chargé des statistiques). Le présent rapport rend compte des principales conclusions des vingt et unième et vingt-deuxième sessions du Comité.

II. Composition

2. Le Comité compte à présent 39 membres (voir liste en annexe), dont 35 ont participé à au moins une session en 2013.

III. Méthodes de travail

3. En dehors de ses deux sessions annuelles, le Comité mène ses travaux de manière dynamique, grâce à un réseau d'équipes de travail chargées d'assurer le suivi des décisions prises lors des sessions ordinaires. Les équipes définissent elles-mêmes leur mode de fonctionnement et organisent leurs propres réunions, si besoin est. Elles établissent des documents faisant état des progrès accomplis et des conclusions de leurs travaux en vue d'aider le Comité à se prononcer lors de ses sessions ordinaires. En sa qualité de secrétariat du Comité, la Division de statistique collabore étroitement avec les coprésidents, facilite la communication entre les membres et établit les rapports concernant les séances ordinaires et le rapport annuel destiné à la Commission de statistique. De plus, elle héberge et tient à jour la page Web du Comité sur son site (http://unstats.un.org/unsd/acsub-public/workpartner_ccsa.htm).

4. Au cours de la vingt-deuxième session, le Comité a adopté un nouveau logo qui figurera sur l'en-tête du papier utilisé par les coprésidents et dans les documents publiés par le Comité, comme l'inventaire des normes statistiques mondiales.

5. Depuis la quarante-quatrième session de la Commission, le Comité a défini des positions communes sur les points du programme de la Commission qui l'intéressent. Si ces positions sont bien accueillies par les membres du Comité, les coprésidents peuvent être mandatés pour prendre la parole au nom du Comité. Les membres peuvent toujours exprimer leur soutien ou leur opposition à une position commune donnée dans des interventions adressées à la Commission.

IV. Travaux du Comité de coordination des activités de statistique en 2013

A. Programme de développement pour l'après-2015 et renforcement des capacités statistiques

6. À sa vingt-deuxième session, le Comité est convenu qu'il était urgent que le milieu de la statistique contribue à l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015. Les statisticiens de toutes les institutions devaient y participer activement et entretenir un dialogue constant avec leurs experts régionaux ou sectoriels en matière de politiques. Étant donné que de nombreux processus se déroulaient simultanément, il était de la plus haute importance que les collègues du Comité se tiennent informés mutuellement. Le Comité a également décidé d'élaborer une brève note générale présentant des messages clefs que les membres pourraient utiliser dans leurs interactions avec les États Membres et les experts en matière de politiques. La Division de statistique, avec le soutien du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21), sera responsable de la rédaction de cette note et demandera l'avis des membres du Comité.

B. Principes régissant les activités statistiques internationales

7. À sa vingt-deuxième session, le Comité a réaffirmé la validité des principes régissant les activités statistiques internationales et décidé d'en remanier légèrement le préambule afin de préciser que les Principes fondamentaux de la statistique officielle avaient été récemment entérinés par le Conseil économique et social (et qu'ils pourraient l'être par l'Assemblée générale en 2014). À cet égard, le terme « statistiques internationales » pourrait être mieux défini.

8. Les coprésidents écriront aux organisations membres qui n'ont pas encore souscrit à ces principes pour diverses raisons afin de leur suggérer de le faire maintenant.

9. Comme convenu à la vingt-deuxième session du Comité, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Division de statistique établiront la version courte d'un questionnaire sur l'application des principes. Le Comité examinera la version préliminaire de ce questionnaire à sa vingt-troisième session, qui se tiendra en mars 2014. Une enquête sera ensuite menée et ses résultats ainsi que la suite à leur donner seront inscrits à l'ordre du jour de la vingt-quatrième session du Comité, qui doit avoir lieu en septembre 2014.

C. Cadres d'assurance de la qualité

10. À sa vingt-deuxième session, le Comité a examiné le sujet des cadres d'assurance de la qualité et est convenu que les cadres nationaux d'assurance de la qualité défendus par tel ou tel membre du Comité étaient suffisamment proches, comme le montrait l'état des lieux figurant dans le rapport du Secrétaire général (E/CN.3/2012/13). La mise en œuvre de ces cadres pourrait cependant être mieux

coordonnée. Les membres du Comité ont réitéré l'importance qu'ils attachaient à la fourniture d'une assistance technique permettant cette mise en œuvre.

11. Le Comité est également convenu d'étudier la possibilité d'organiser une autre conférence sur la qualité en marge ou dans le cadre de la Conférence européenne sur la qualité des statistiques officielles, qui se tiendra à Vienne du 3 au 5 juin 2014.

D. Statistiques sanitaires

12. Le Comité s'est félicité de la participation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) à sa vingt-deuxième session et de ses deux rapports sur les statistiques sanitaires et sur la révision de la Classification internationale des maladies, soulignant que cela constituait un progrès important. Il a invité l'OMS à prendre part régulièrement aux prochaines sessions du Comité, dans l'intérêt de toutes les organisations membres. Les participants ont débattu des meilleurs moyens de coordonner de nombreux acteurs et contributions dans les initiatives de révision et de validation de travaux méthodologiques majeurs.

13. L'OMS est convenue qu'elle ferait adopter officiellement la onzième révision de la Classification internationale des maladies par ses organes directeurs et qu'elle trouverait le moyen approprié de la soumettre à la Commission de statistique pour observations.

E. Pratiques recommandées concernant l'utilisation de sources non officielles dans l'établissement des statistiques internationales

14. Rappelant que de nombreux pays utilisaient des cadres d'assurance de la qualité bien établis et insistaient pour que les organisations internationales et supranationales se fondent également sur les meilleures pratiques existantes, le Comité a créé une équipe de travail sur la question en septembre 2010. Cette équipe, qui était dirigée par la Commission économique pour l'Europe à l'origine, relève de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime depuis la dix-huitième session.

15. À sa vingt-deuxième session, le Comité a validé les pratiques recommandées pour ce qui est de l'utilisation de sources non officielles dans l'établissement de statistiques internationales.

F. Session spéciale consacrée aux nouvelles méthodes de recueil, d'analyse et de diffusion des données

16. Une session spéciale consacrée aux nouvelles méthodes de recueil, d'analyse et de diffusion des données a été inscrite à l'ordre du jour de la vingt-deuxième session comme suite à l'enquête réalisée auprès des membres en février 2013.

17. Les présentations suivantes ont été faites lors de cette session : « L'autoroute de l'information en Afrique et la mise en œuvre de l'Échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX) sur le continent », par la Banque africaine de développement; « Un dispositif ouvert et souple de recueil, d'analyse et de diffusion

des données », par la FAO; « Nouvelles stratégies de recueil des données sur Internet : le cas de « Google Trends » et « Communiquer les statistiques : transformer les statistiques en savoir », par la Banque centrale européenne; et « Utiliser d'autres sources de données pour établir les statistiques de la banque centrale » par la Banque centrale turque. Lors des débats, de nombreuses organisations ont fait part de leur expérience et tous les participants se sont entendus sur le fait qu'un échange continu de vues et de données d'expérience était souhaitable et pouvait se traduire par une convergence naturelle des méthodes et outils utilisés par les organisations membres.

18. Le Comité était conscient qu'il fallait que les organisations régionales, notamment les commissions régionales de l'Organisation des Nations Unies et les organisations supranationales, travaillent en étroite collaboration avec les organisations internationales lorsqu'elles recueillaient des statistiques auprès des pays. Il a décidé de continuer à étudier de nouvelles méthodes de recueil, d'analyse et de diffusion des données dans le cadre de ses travaux. Il a notamment décidé de mettre l'accent sur les deux thèmes suivants dans l'immédiat : les aspects organisationnels de la mise en œuvre du format SDMX et certains éléments des outils de diffusion.

G. Autres questions abordées

1. Réseau de statisticiens travaillant dans les organisations internationales

19. Le Comité a terminé son examen de la question du réseau de statisticiens travaillant dans les organisations internationales et décidé que ce réseau devait demeurer informel.

2. Ressources humaines

20. Le Comité a également achevé l'examen de la question de la définition du profil des statisticiens internationaux et des politiques de recrutement applicables. L'Organisation mondiale du commerce, en collaboration avec le secrétariat du Comité, étudiera les meilleures façons de présenter ces profils sur le site Web du Comité.

3. Diffusion de microdonnées par les organisations internationales

21. Le Comité a étudié le rapport préliminaire que la Banque mondiale a consacré à la diffusion de microdonnées par les organisations internationales et continuera à débattre de la question à sa vingt-troisième session, en mars 2014.

4. Cinquante-neuvième Congrès mondial de la statistique de l'Institut international de statistique (Hong Kong, août 2013)

22. Au cinquante-neuvième Congrès mondial de la statistique de l'Institut international de statistique, le Comité a organisé deux réunions portant sur le rôle des statistiques internationales dans la prise de décisions. Ces réunions, auxquelles ont assisté de nombreux participants, ont bénéficié de commentaires positifs. Toute la documentation y relative est disponible sur le site Web du Comité (<http://unstats.un.org/unsd/acsub-public/ISI.htm>).

5. Questions diverses

23. Au cours des deux sessions qu'il a tenues en 2013, le Comité a également été informé des progrès accomplis par les Amis de la Présidence s'agissant de la coordination des activités relatives aux statistiques dans l'ensemble du système des Nations Unies, de l'intégration des données et statistiques géospatiales et de la mise en œuvre du format SDMX dans la comptabilité nationale et pour les statistiques relatives au commerce international de marchandises qui sont présentées par les organismes « chefs de file » concernés.

H. Questions administratives

24. Le Comité remercie Shaida Badiie (Banque mondiale) et Henri Laurencin (CNUCED) pour leur aide et leurs contributions exceptionnelles aux travaux du Comité depuis sa création. Tous les deux membres fondateurs du Comité, ils ont pris leur retraite en août et en septembre 2013, respectivement.

25. Le Comité a élu M. Bier, Directeur général adjoint chargé des statistiques à la Banque centrale européenne, et Pietro Gennari, Directeur de la Division de statistique du Département du développement économique et social à la FAO, Coprésidents du Comité pour les deux prochaines années.

26. Le Comité a décidé que sa vingt-troisième session se tiendrait à New York, le 3 mars 2014 au matin, en marge de la quarante-cinquième session de la Commission de statistique. Le Comité a accepté avec plaisir l'invitation que lui avait faite la FAO d'accueillir sa vingt-quatrième session à Rome, en septembre 2014.

Annexe

Membres du Comité de coordination des activités de statistique*

Agence internationale de l'énergie atomique
Banque africaine de développement
Banque asiatique de développement
Banque centrale européenne
Banque des règlements internationaux
Banque mondiale
Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les
pays islamiques
Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants
Commission économique pour l'Afrique
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Commission économique pour l'Europe
Communauté des Caraïbes
CNUCED
Division de la population du Département des affaires économiques et sociales
Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales
Eurostat
Fonds des Nations Unies pour la population
Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Fonds monétaire international
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
Institut arabe de formation et de recherches statistiques
Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
Organisation de coopération et de développement économiques
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

* En novembre 2013.

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Organisation internationale du Travail
Organisation mondiale de la Santé
Organisation mondiale du commerce
Organisation mondiale du tourisme
Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle
Programme des Nations Unies pour le développement
Programme des Nations Unies pour l'environnement
Programme des Nations Unies pour les établissements humains
Union internationale des télécommunications
Union postale universelle
